

SERVICE DES EXPLOSIFS

LISTE

DES

Dépôts d'explosifs dûment autorisés

EXISTANT EN BELGIQUE

Province de Flandre Orientale

(Situation au 30 juin 1909)

COMMUNE où LE DÉPOT EST SITUÉ	N O M DU PERMISSIONNAIRE	EMPLACEMENT DU DÉPOT	NATURE ET QUANTITÉS			DES PRODUITS QUI PEUVENT ÊTRE CONSERVÉS					AUTORISATION		
			Classe I : <i>Poudres</i> — kilog.	Classe II et Classe III : <i>Dynamites et Explosifs difficilement inflammables</i> (Quantité globale) kilog.	Classe III : <i>Explosifs difficilement inflammables</i> (exclusive- ment) — kilog.	Classe IV : <i>Détonateurs</i> — Pièces	Classe V : <i>Artifices</i> — Kil.	Classe VI : <i>Munitions de sûreté</i>			AUTORITÉ dont elle émane	DATE	DURÉE
			<i>Mèches de sûreté</i> —	<i>Cartouches de sûreté (Poudres y contenues)</i> — kilog.	<i>Amorces ordinaires et cartouches Flobert sans poudre</i> — Pièces								
Magasins A : Dépôts													
et servant à l'emmagasinage des													
Gentbrugge	Joseph Goesaert, artificier, à Lede- berg.	Champ de Ma- nœuvres.	—	—	—	—	quantité indéterminée	—	—	—	Députation permanente	7 août 1908	5 ans
Nederbrakel	Auguste Verschel- den, artificier.		—	—	—	—	id.	—	—	—	id.	3 juillet 1891	30 ans
Wetteren	Société anonyme Cooppal et Cie.	Mag. M.	4,000	—	—	—	—	—	—	—	id.	12 mars 1892	id.
		Mag. M'.	25,000	—	—	—	—	—	—	—	id.	id.	id.
		Mag. R.	45,000	—	—	—	—	—	—	—	id.	26 mai 1894	jusqu'au 12 mars 1922
		Mag. R'.	45,000	—	—	—	—	—	—	—	id.	id.	id.
		Mag. R''.	45,000	—	—	—	—	—	500	—	id.	28 avril 1905	(?)
		Annexe aux ate- liers de charge- ment de cartou- ches.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Zelee	Benoni Boon, artificier.		—	—	—	—	Quantité indéterminée	—	—	—	id.	2 mai 1902	30 ans
annexés aux usines													
produits fabriqués dans ces usines.													

COMMUNE où LE DÉPOT EST SITUÉ	N O M DU PERMISSIONNAIRE	EMPLACEMENT DU DÉPOT	NATURE ET QUANTITÉS		
			Classe I : Poudres — kilog.	Classe II et Classe III : Dynamites et Explosifs difficilement inflammables (Quantité globale) kilog.	Classe III : Explosifs difficilement inflammables (exclusive- ment) — kilog.
Magasins B : Dépôts					
Eecloo	Mlle Auguste Minne.	Chemin de Raverschoot.	6,000	—	—
Magasins C : Dépôts de consommation à					
Gand	René Bataille, fabricant de man- chons à incan- descence.	Rue de Boma.	—	2 (fulmicoton sec)	—
Id.	Emile Schülze, fabricant de man- chons à incan- descence.	Rue de la Coriandre.	—	25 (fulmicoton humide)	—
Gendbrugge	Joseph Goesaert, artificier.	Champ de Manceu- vres.	25	—	—
Lokeren	Administration communale.	Arsenal des Pom- piers.	—	—	—

DES PRODUITS QUI PEUVENT ÊTRE CONSERVÉS					AUTORISATION		
Classe IV : Détonateurs — Pièces	Classe V : Artifices — Kil.	Classe VI : Munitions de sûreté			AUTORITÉ dont elle émane	DATE	DURÉE
		Mèches de sûreté —	Cartouches de sûreté (Poudres y contenues) — kilog.	Amorces ordinaires et cartouches Flobert sans poudre — Pièces			
pour la vente en gros.							
—	—	—	—	—	Députation permanente	27 août 1897	30 ans
l'usage exclusif de certains établissements.							
—	—	—	—	—	Députation permanente. Gouverneur	24 déc. 1908 20 avril 1909	30 ans mise en usage
—	—	—	—	—	Députation permanente Gouverneur	23 nov. 1906 4 mai 1908	30 ans mise en usage
—	—	—	—	—	Députation permanente	7 août 1908	5 ans
—	—	—	500	100,000	id.	26 juin 1908	30 ans

COMMUNE où LE DÉPOT EST SITUÉ	N O M DU PERMISSIONNAIRE	EMPLACEMENT DU DÉPOT	NATURE ET QUANTITÉS		
			Classe I : Poudres — kilog:	Classe II et Classe III : Dynamites et Explosifs difficilement inflammables (Quantité globale) kilog.	Classe III : Explosifs difficilement inflammables (exclusive- ment) — kilog.
Nederbrakel	Auguste Verschelden, artificier.		50	—	—
Wetteren	Société anonyme Cooppal et C ^{ie} .	Cartoucherie (mag. d)	1,000 (poudre sans fumée)	—	—
Zele	Benomi Boon, artificier.		50	—	—
Magasins E : Dépôts a) Arrondissement					
Alost	Louis De Bisschop	Rue de Gand, 22.	50	—	—
Id.	Jean Klaes (depuis Charles Klaes)	Rue St Georges.	50	—	—
Id.	Amand Singelijn (act. la Vve)	Molendries.	50	—	—

DES PRODUITS QUI PEUVENT ÊTRE CONSERVÉS					AUTORISATION		
Classe IV : Détonateurs — Pièces	Classe V : Artifices — Kil.	Classe VI : Munitions de sûreté			AUTORITÉ dont elle émane	DATE	DURÉE
		Mèches de sûreté	Cartouches de sûreté (Poudres y contenues) — kilog.	Amorces ordinaires et cartouches Flobert sans poudre Pièces			
—	—	—	—	—	Députation permanente.	3 juillet 1891	30 ans
—	—	—	—	—	id.	28 avril 1905	(?)
—	—	—	—	—	Députation permanente Gouverneur	2 mai 1902 25 mai 1903	30 ans mise en usage
des débitants patentés. ment d'Alost							
—	50	500 kil.	500	200,000	Collège échevinal	31 oct. 1902	Durée illimitée
—	50	500 kil.	500	200,000	id.	24 juil. 1892	id.
—	50	500 kil.	500	200,000	id.	id.	id.

COMMUNE où LE DÉPOT EST SITUÉ	N O M DU PERMISSIONNAIRE	EMPLACEMENT DU DÉPOT	NATURE ET QUANTITÉS			DES PRODUITS QUI PEUVENT ÊTRE CONSERVÉS					AUTORISATION		
			Classe I : Poudres — kilog.	Classe II et Classe III : Dynamites et Explosifs difficilement inflammables (Quantité globale) kilog.	Classe III : Explosifs difficilement inflammables (exclusive- ment) — kilog.	Classe IV : Détonateurs — Pièces	Classe V : Artifices — Kil.	Classe VI : Munitions de sûreté			AUTORITÉ dont elle émane	DATE	DURÉE
								Mèches de sûreté —	Cartouches de sûreté (Poudres y contenues) — kilog.	Amorces ordinaires et cartouches Flobert sans poudre — Pièces			
Alost	Joseph Thielemans-De Vlioger.	Rue du Moulin, 13.	50	—	—	—	50	500 kil	500	200,000	Collège échevinal	28 mars 1902	Durée illimitée
Id.	François Van den Berghe (actuel. Jacques Van den Berghe - Jouret.	Longue rue au Sel.	50	—	—	—	50	500 kil.	500	200,000	id.	24 juil. 1892	id.
Id.	Léon Waterinckx (act. la Vve)	Longue rue au Sel.	50	—	—	—	50	500 kil.	500	200,000	id.	id.	id.
Grammont	François De Savoye-De Lil, quincaillier.	Grand'Rue, 45.	12 1/2	—	—	—	—	—	—	—	id.	19 sept. 1908	10 ans
Id.	Pierre Van Bockstaele-D'Haenens (act. Van Bockstaele, sœurs, quincaillières).		50	—	—	—	10	100 kil.	500	—	id.	27 sept. 1892	Durée illimitée
Moerbeke	Vve Van Opdenbosch - Van der Heyden, quincaillière.	Place communale	50	—	—	—	—	—	500	200,000	id.	9 juillet 1894	30 ans
Ninove	Edm. De Ro et Joseph Hanssens, négociants en fers et métaux.		50	—	—	—	—	—	—	—	id.	30 nov. 1908	Durée illimitée

COMMUNE où LE DÉPOT EST SITUÉ	N O M DU PERMISSIONNAIRE	EMPLACEMENT DU DÉPOT	NATURE ET QUANTITÉS			DES PRODUITS QUI PEUVENT ÊTRE CONSERVÉS					AUTORISATION			
			Classe I :	Classe II et Classe III :	Classe III :	Classe IV :	Classe V :	Classe VI : Munitions de sûreté			AUTORITÉ dont elle émane	DATE	DURÉE	
			Poudres — kilog.	Dynamites et Explosifs difficilement inflammables (Quantité globale) kilog.	Explosifs difficilement inflammables (exclusivement) — kilog.	Détonateurs — Pièces	Artifices — Kil.	Mèches de sûreté —	Cartouches de sûreté (Poudres y contenues) — kilog.	Amorces ordinaires et cartouches Flobert sans poudre — Pièces				
Sottegem	Enfants De Latte (actuel. Schotte, quincaillier).	Grand'Place.	50	—	—	—	—	—	—	—	—	Collège échevinal	6 oct 1892	Durée illimitée
Id.	Auguste Frédéricq (actuel. Charles Frédéricq, négoc- iant en fers).		50	—	—	—	—	—	—	—	—	id.	id.	id.
Id.	Alois Rollewagen, quincaillier.		50	—	—	—	—	—	—	—	—	id.	6 oct. 1892	id.
Id.	Vve Van Hecke- Schollaert, quin- caillière.	Grand'place.	50	—	—	—	—	—	—	—	—	Id.	id.	id.
Velsique-Ruddershove .	Camille Van den Noortgate, quin- caillier.	Place communale	50	—	—	—	—	—	—	1,000 cartouches	—	id.	22 avril 1909	id.
<i>b) Arrondissement d'Audenarde</i>														
Audenarde.	Charles De Saeg- her, négociant en fers.	Rue de la Station.	50	—	—	—	—	—	—	—	—	id.	30 juillet 1894	id.
Id.	Henri Raepsaet, négociant en fers	Puits aux Cigales, 15.	50	—	—	—	—	—	—	500	—	id.	30 déc. 1901	id.

COMMUNE où LE DÉPOT EST SITUÉ	N O M DU PERMISSIONNAIRE	EMPLACEMENT DU DÉPOT	NATURE ET QUANTITÉS DES PRODUITS QUI PEUVENT ÊTRE CONSERVÉS								AUTORISATION				
			Classe I :	Classe II et Classe III :	Classe III :	Classe IV :	Classe V :	Classe VI : Munitions de sûreté			AUTORITÉ dont elle émane	DATE	DURÉE		
			Poudres — kilog.	Dynamites et Explosifs difficilement inflammables — (Quantité globale) kilog.	Explosifs difficilement inflammables (exclusive- ment) — kilog.	Détonateurs — Pièces	Artifices — Kil.	Mèches de sûreté —	Cartouches de sûreté (Poudres y contenues) — kilog.	Amorces ordinaires et cartouches Flobert sans poudre — Pièces					
Audenarde	Norbert Van Nieuwenhuysse, quincaillier.	Grand'Place.	50	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Collège échevinal.	5 février 1901	Durée illimitée
Bevere	Richard Van de Velde et Veuve Schelpe-Van de Velde, quincailliers.		50	—	—	—	50	500 kil.	500	200,000	—	—	id.	6 sept 1892	id.
Leupegem	Emile De Simpe-laere, quincaillier.		25	—	—	—	—	—	—	—	—	—	id.	23 août 1898	Id.
Nukerke	Remi Merchiers, négociant et bourrelier.	Claeysveld.	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Id.	10 févr. 1909	10 ans
Renaix	Joseph François, (actuell. Richard François), quincaillier.	Rue au Vin.	50	—	—	—	—	—	—	500	—	—	Id.	30 août 1892	Durée illimitée
Id.	A. Van Loo-Coppens (act. la Vve)	Rue Haute.	50	—	—	—	—	—	—	500	—	—	id.	Id.	id.

COMMUNE où LE DÉPOT EST SITUÉ	N O M DU PERMISSIONNAIRE	EMPLACEMENT DU DÉPOT	NATURE ET QUANTITÉS DES PRODUITS QUI PEUVENT ÊTRE CONSERVÉS									AUTORISATION		
			Classe I : <i>Poudres</i> — kilog.	Classe II et Classe III : <i>Dynamites et Explosifs difficilement inflammables</i> (Quantité globale) kilog.	Classe III : <i>Explosifs difficilement inflammables</i> (exclusive- ment) — kilog.	Classe IV : <i>Détonateurs</i> — Pièces	Classe V : <i>Artifices</i> — Kil.	Classe VI : <i>Munitions de sûreté</i>			AUTORITÉ dont elle émane	DATE	DURÉE	
								<i>Mèches de sûreté</i> — kilog.	<i>Cartouches de sûreté (Poudres y contenues)</i> — kilog.	<i>Amorces ordinaires et cartouches Flobert sans poudre</i> — Pièces				
<i>c) Arrondissement d'Eecloo</i>														
Bassevelde	Léon Boterdaele, entrepreneur et cafetier.	Place communale	50	—	—	—	—	—	—	—	Collège échevinal.	10 août 1903	30 ans	
Eecloo	Marie et Elise Goethals.	Grand'Place, 6.	50	—	—	—	—	—	—	—	id.	11 oct. 1902	id.	
Maldegem	Jean Reyniers, maréchal.	Marktplaats, 18.	50	—	—	—	—	—	—	—	id.	2 mai 1899	20 ans	
Watervliet	Benoni Plasschaert, pâtissier-boulangier	Rue du Village, 170.	20	—	—	—	—	—	—	—	id.	28 juil. 1903	10 ans	
<i>d) Arrondissement de Gand</i>														
Aeltre	Auguste Dierickx, négociant.	Gare.	50	—	—	—	—	—	—	—	Collège échevinal	13 fév. 1907	Durée illimitée	
Destelbergen	Théodule Roels, quincaillier.	Village, no 33.	50	—	—	—	50	500 kil.	500	200,000	id.	23 avril 1893	id.	

COMMUNE où LE DÉPOT EST SITUÉ	N O M DU PERMISSIONNAIRE	EMPLACEMENT DU DÉPOT	NATURE ET QUANTITÉS			DES PRODUITS QUI PEUVENT ÊTRE CONSERVÉS					AUTORISATION		
			Classe I :	Classe II et Classe III :	Classe III :	Classe IV :	Classe V :	Classe VI : Munitions de sûreté			AUTORITÉ dont elle émane	DATE	DURÉE
			Poudres — kilog.	Dynamites et Explosifs difficilement inflammables (Quantité globale) kilog.	Explosifs difficilement inflammables (exclusive- ment) — kilog.	Détonateurs — Pièces	Artifices — Kil.	Mèches de sûreté —	Cartouches de sûreté (Poudres y contenues) — kilog.	Amorces ordinaires et cartouches Flobert sans poudre — Pièces			
Deynze	Dériré Lagrange, (act. la Veuve).	Rue du Marché.	50	—	—	—	—	—	—	—	Collège Echevinal	21 juil. 1894	20 ans
Evergem	Bernard Van der Velpen (actuel. les enfants).	Wippelgem.	50	—	—	—	—	—	—	—	id.	2 avril 1895	Durée illimitée
Gand	C. Boschman, marchand de jouets (actuell. Boschman sœurs	Quai de la Grue, 89.	—	—	—	—	20	—	—	—	id.	21 juil. 1892	id.
Id.	D. Brille, armu- rier.	Rue de la Calan- dre, 3.	50	—	—	—	—	—	50	20,000	id.	id.	id.
Id.	Vve De Brauwer.	Rue du Gouver- nement, 7.	25	—	—	—	—	—	25	50,000	id.	10 août 1903	id.
Id.	A. Heynssens, quincaillier.	Rue Haut-Port, 12.	50	—	—	—	—	—	—	100,000	id.	21 juil. 1892	id.
Id.	J. Jonnaert, armu- rier.	Marché aux Oiseaux, 2.	30	—	—	—	—	—	50	100,000	id.	id.	id.

COMMUNE où LE DÉPOT EST SITUÉ	N O M DU PERMISSIONNAIRE	EMPLACEMENT DU DÉPOT	NATURE ET QUANTITÉS			DES PRODUITS QUI PEUVENT ÊTRE CONSERVÉS					AUTORISATION		
			Classe I : <i>Poudres</i> — kilog.	Classe II et Classe III : <i>Dynamites et Explosifs difficilement inflammables</i> — (Quantité globale) kilog.	Classe III : <i>Explosifs difficilement inflammables (exclusive- ment)</i> — kilog.	Classe IV : <i>Détonateurs</i> — Pièces	Classe V : <i>Artifices</i> — Kil.	Classe VI : <i>Munitions de sûreté</i>			AUTORITÉ dont elle émane	DATE	DURÉE
								<i>Mèches de sûreté</i> —	<i>Cartouches de sûreté (Poudres y contenues)</i> — kilog.	<i>Amorces ordinaires et cartouches Flobert sans poudre</i> — Pièces			
Gand	Martens, quincaillier.	Rue Pont-aux-Pommes, 3.	6	—	—	—	—	—	—	—	Députation permanente	10 mai 1890	Durée illimitée
Id.	Ach. Van Moerkerke, armurier-coutelier.	Rue des Champs, 57.	10	—	—	—	—	—	10,000 cartouches de chasse	—	Id.	27 sept. 1907	id.
Gavere	Enfants Auguste Van Poucke, quincailliers.	Place communale	30	—	—	—	—	—	50	—	Collège échevinal.	3 sept. 1892	id.
Id.	Victor Van Renterghem, quincaillier.	Place communale	30	—	—	—	—	—	50	—	id.	id.	id.
Heusden	Joseph Baeten, cafetier.	Mellehoek.	50	—	—	—	—	—	—	—	id.	17 juin 1908	id.
Ledeberg	Gabriel Laforce, quincaillier.	Rue de Bruxelles, 108.	50	—	—	—	—	—	—	—	id.	4 sept. 1903	10 ans
Lootenhulle	Alphonse Claerhout.		30	—	—	—	—	—	—	—	id.	22 janv. 1895	Durée illimitée

COMMUNE où LE DÉPOT EST SITUÉ	N O M * DU PERMISSIONNAIRE	EMPLACEMENT DU DÉPOT	NATURE ET QUANTITÉS			DES PRODUITS QUI PEUVENT ÊTRE CONSERVÉS					AUTORISATION		
			Classe I : Poudres — kilog.	Classe II et Classe III : Dynamites et Explosifs difficilement inflammables (Quantité globale) kilog.	Classe III : Explosifs difficilement inflammables (exclusive- ment) — kilog.	Classe IV : Détonateurs — Pièces	Classe V : Artifices — Kil.	Classe VI : Munitions de sûreté			AUTORITÉ dont elle émane	DATE	DURÉE
								Mèches de sûreté —	Cartouches de sûreté (Poudres y contenues) — kilog.	Amorces ordinaires et cartouches Flobert sans poudre — Pièces			
Moerbeke (Waes)	Théophile Heir- man, horloger.	Rozenbloem- straat.	15	—	—	—	—	—	—	—	Collège échevinal	29 mai 1894	Durée illimitée
Id.	Joseph Snel, quincaillier.		15	—	—	—	—	—	—	—	id.	19 août 1903	id.
Oosterzeele	Auguste Ver- hoeven, négociant		10	—	—	—	—	—	—	—	id.	22 août 1903	10 ans
Somergem	Vve Bultinck		10	—	—	—	10	100 kil. en tout			id.	8 juin 1907	id.
c) Arrondissement de Saint-Nicolas													
Kieldrecht	Panis, frères, for- gerons.	Rue du Village.	10	—	—	—	—	—	—	—	id.	2 mai 1892	Durée illimitée
Id.	Jean Pauwels, négociant.	Rue du Village.	10	—	—	—	—	—	—	—	id.	id.	id.

COMMUNE où LE DÉPOT EST SITUÉ	N O M DU PERMISSIONNAIRE	EMPLACEMENT DU DÉPOT	NATURE ET QUANTITÉS			DES PRODUITS QUI PEUVENT ÊTRE CONSERVÉS					AUTORISATION		
			Classe I : <i>Poudres</i> — kilog.	Classe II et Classe III : <i>Dynamites et Explosifs difficilement inflammables</i> (Quantité globale) kilog.	Classe III : <i>Explosifs difficilement inflammables</i> (exclusive- ment) — kilog.	Classe IV : <i>Détonateurs</i> — Pièces	Classe V : <i>Artifices</i> — Kil.	Classe VI : <i>Munitions de sûreté</i>			AUTORITÉ dont elle émane	DATE	DURÉE
								<i>Mèches de sûreté</i> —	<i>Cartouches de sûreté (Poudres y contenues)</i> — kilog.	<i>Amorces ordinaires et cartouches Flobert sans poudre</i> — Pièces			
Lokeren	J. De Beule, né- gociant en fers et métaux.	Rue de l'Eglise.70	(1)	—	—	—	(1)	—	—	—	Collège échevinal.	29 mars 1892	30 ans
Id.	Théodore De Co- ninck, quincai- lier.	Marché au Bétail (act. Marché aux Légumes).	(1)	—	—	—	(1)	—	—	—	id.	id.	id.
Id.	Van den Abbeele frères (actuell. Edouard Van den Abbeele) quincaillier.	Sablon, 31.	(1)	—	—	—	(1)	—	—	—	id.	id.	id.
Saint-Gilles (Waes)	Pierre Van Bo- gaert, quincaillier.	Village.	25	—	—	—	—	—	(500)	(200,000)	id.	11 avril 1892	Durée illimitée
Id.	Aloys Van Mie- ghem (remplacé par Alphonse Lefé- bure, quincai- lier).	Id.	25	—	—	—	—	—	(500)	(200,000)	id.	id.	id.
Saint-Nicolas	Charles Lenartz- Burchgrave, quincaillier.	Grand'Place, n° 2 (n° 54 actuel).	50	—	—	—	—	—	—	—	Députation permanente	19 nov. 1892	id.
Tamise	Joseph Meeus-Se- ghers, négociant.	Rue du Château	10	—	—	—	—	—	—	—	Collège échevinal	29 août 1894	id.

(1) 50 kil. poudre et artifices.

COMMUNE où LE DÉPÔT EST SITUÉ	N O M DU PERMISSIONNAIRE	EMPLACEMENT DU DÉPÔT	NATURE ET QUANTITÉS			DES PRODUITS QUI PEUVENT ÊTRE CONSERVÉS					AUTORISATION			
			Classe I : <i>Poudres</i>	Classe II et Classe III : <i>Dynamites et Explosifs difficilement inflammables</i>	Classe III : <i>Explosifs difficilement inflammables (exclusive- ment)</i>	Classe IV : <i>Détonateurs</i>	Classe V : <i>Artifices</i>	Classe VI : <i>Munitions de sûreté</i>			AUTORITÉ dont elle émane	DATE	DURÉE	
			— kilog.	(Quantité globale) kilog.	— kilog.	— Pièces	— Kil.	<i>Mèches de sûreté</i>	<i>Cartouches de sûreté (Poudres y contenues)</i> — kilog.	<i>Amorces ordinaires et cartouches Flobert sans poudre</i> — Pièces				
<i>f) Arrondissement de Termonde</i>														
Cherscamp	François Props, forgeron.		10	—	—	—	—	—	—	—	—	Collège échevinal	20 oct. 1894	Durée illimitée
Hamme.	Ephrem Philip- part-Vandevelde, quincaillier.	Rue Haute, 12.	50	—	—	—	—	—	—	—	500	id.	19 juin 1908	id.
Id.	Joseph Vermeire, quincaillier.	Plaisantstraat.	25	—	—	—	—	—	—	100	(5,000)	Députation permanente	26 août 1898	id.
Laerne.	Vve Decock-Sacré.	Achterstraat.	50	—	—	—	—	—	—	500	—	Collège échevinal	17 avril 1893	id.
Lebbeke	P. D'Hondt-De Vos, quincaillier		50	—	—	—	50	—	—	500	200,000	Députation permanente	13 novem- bre 1903	10 ans
Id.	Joseph Moortgat- De Ridder, quin- caillier.	Achterstraat.	50	—	—	—	50	—	—	500	200,000	Collège échevinal	22 avril 1906	id.
Moerseke	Charles Verhey- den, forgeron.	Kerkstraat.	50	—	—	—	—	—	—	—	—	id.	24 août 1899	Durée illimitée

COMMUNE où LE DÉPOT EST SITUÉ	N O M DU PERMISSIONNAIRE	EMPLACEMENT DU DÉPOT	NATURE ET QUANTITÉS			DES PRODUITS QUI PEUVENT ÊTRE CONSERVÉS					AUTORISATION			
			Classe I :	Classe II et Classe III :	Classe III :	Classe IV :	Classe V :	Classe VI : Munitions de sûreté			AUTORITÉ dont elle émane	DATE	DURÉE	
			<i>Poudres</i> — kilog.	<i>Dynamites et Explosifs difficilement inflammables</i> — (Quantité globale) kilog.	<i>Explosifs difficilement inflammables</i> (exclusive- ment) — kilog.	<i>Détonateurs</i> — Pièces	<i>Artifices</i> — Kil.	<i>Mèches de sûreté</i> —	<i>Cartouches de sûreté (Poudres y contenues)</i> — kilog.	<i>Amorces ordinaires et cartouches Flobert sans poudre</i> — Pièces				
Overmeire	Ovile Coppieeters, quincaillier.		50	—	—	—	—	—	500	—	Collège échevinal.	27 février 1908	Durée illimitée	
Termonde	Heyvaert-Seghers, quincaillier.		50	—	—	—	—	—	—	—	id.	17 mai 1892	id.	
Wetteren	Camille Bossaer, quincaillier, (act. la Vve)	Rue Haute, 10.	25	—	—	—	—	—	—	—	id.	16 août 1907	id.	
Id.	Adolphe De Cock, boutiquier.	Kappellendriesch	25	—	—	—	—	—	—	—	id.	7 février 1893	id.	
Id.	Van Gansberghe, frères et sœur, marchands de fers.	Rue Haute, 20.	25	—	—	—	—	—	—	—	id.	31 déc. 1892	id.	
Id.	Enfants Van Wese- poel, quincail- liers.	Zandstraat, 4.	25	—	—	—	—	—	—	—	id.	25 oct. 1900	id.	
Zelee	Emile Van Uyt- fanghe, négo- ciant et hôtelier.	Place communale	20	—	—	—	—	20	—	(10)	(1000)	id.	29 avril 1892	id.